

YVONNE TSCHIRKY-MELANÇON

Lévis

6211-04-004

MÉMOIRE : LE PAYSAGE IDENTITAIRE**ANNEXE NO 6****« VOILIERS ET BATEAUX DE PLAISANCE »**

A la page 10 de mon mémoire, je dis , entre autres, « Vivre à l'île d'Orléans, par exemple, c'est se sentir posséder par le fleuve », un fleuve qui se couvre, de juin à septembre, de voiliers, de catamarans et de planches à voiles. En juillet et en août, on y compte de 100 à 150 voiliers et bateaux de plaisance.

Voilà plus de trente ans que j'assiste à ce spectacle, puisque je suis aux premières loges sur le St-Laurent, à Ste-Pétronille. Et lorsque d'aventure, un pétrolier cherche à se frayer un passage à travers eux, j'entends sa sirène émettre les six coups réglementaires, disant : « Enlevez-vous de là, sinon je vous empale ! »

Alors, comment imaginer un méthanier au milieu de tous ces voiliers qui louvoient ! Surtout, que la visibilité du pilote y est fort réduite, puisque la hauteur du méthanier ne permet pas de voir à l'intérieur d'un périmètre de 250 mètres autour de lui. En outre, à chaque été, lors des six feux d'artifices de la chute Montmorency, il y a jusqu'à 300 voiliers et yachts sur le fleuve, dont les 130 bateaux résidents de la Marina de St-Laurent. (En plus de ceux-ci, cette marina a un potentiel de 150 lancements de bateaux.)

Et je ne mentionne même pas les bateaux des autres marinas : soit celles de Berthier, de St-Michel-de-Bellechasse, du Vieux Port de Québec, de Lévis, de Sillery, du Bassin de la Rivière Chaudière, de Neuville, de Port-Neuf. Sans oublier les visiteurs. Près de 400 bateaux – transportés sur des remorques – sont mis à l'eau, utilisant les rampes de lancement des différentes marinas, chaque jour navigable. C'est dire qu'il y a tout un réseau nautique dans notre région fort apprécié, qui remporte de plus en plus de succès, correspondant à la formule de « l'écotourisme », fort prisée.

Et imaginons quelle sera la situation lors de la course Québec-St.-Malo des grands voiliers, alors que chacun sait qu'un voilier doit naviguer en bordée (en croisée), à cause des vents. Même en l'absence d'un méthanier, que feront ces voiliers imposants et historiques, tels le Simon Bolivar, le Golden Eagle, le Sagre II, le Blue-Nose, et d'autres brigantins de cette classe, et surtout le voilier russe légendaire, le Kruzenstern, qui, probablement, sera la vedette de nos fêtes du 400^{ème}, devant la jetée de Rabaska et de toute sa quincaillerie, grignotant le tiers du fleuve ? Il suffit de se rappeler le 30 juin 1984, le grand jour de la transat, où par un temps splendide (28 degrés Celcius et par un vent normal nord-est), le Kruzenstern passa entre Lévis et St-Laurent toutes voiles enroulées, seuls les phoques étant sortis, car cela aurait été dangereux !

Comment peut-on sacrifier, entre autres, de tels événements, qui rassemblent des milliers de touristes et qui accrochent du rêve dans le coeur de chacun, juste pour satisfaire le choix le plus économique d'un consortium avide d'argent ? Comment a-t-on pu laisser aller de l'avant un tel projet, qui est une insulte au bon sens ?

Et pourquoi ne pas avoir tenu compte des résultats de la station de météo de la municipalité de St.-Laurent, qui existe depuis deux ans ? Cette municipalité de St.-Laurent, connue pour ses vents violents,

qui, selon les dires d'un ami de Ste-Pétronille, grand amateur de voiles, a atteint, à plusieurs reprises, le record provincial au point de vue force du vent ! Comment peut-on se fier à une étude d'impact faite à partir de Lauzon, qui n'a rien en commun avec St.-Laurent ?

Par bonheur, le mémoire de Mr Sébastien Blouin a rectifié quelque peu les données archi-minimisées du promoteur-initiateur. Ayant souvent subi les vents forts du St-Laurent, comme ceux qui ont duré 7 jours d'affilée, en la mémorable année 2005, je ne pouvais accepter les 3 jours annuels de forts vents par année, avancés par le promoteur-initiateur, ainsi que la prétendue attente que les vents tombent, pour tout méthanier en circulation (cf. iwindsurf.com). En un mot, le projet Rabaska, prévu dans le site choisi, est de loin la plus grande aberration que j'aie jamais entendue !

D'ailleurs, Madame Michèle Prince, ancienne administratrice de *Rhône Alpes Energie Environnement*, fait remarquer, au sujet de Rabaska, que « jamais Gaz de France n'aurait seulement envisagé un tel projet, même plus modeste, en Europe, dans le même environnement. Les normes Seveso, surtout depuis leur renforcement en 1999, le lui auraient tout simplement interdit. » Voilà qui est clair ! (source : Le Soleil : www.cyberpresse.ca/article/20070220)

Devons-nous donc payer pour n'avoir pas eu, au Québec, un pouvoir politique prévoyant et perspicace, et, surtout, apte à nous protéger, à défaut de Seveso, de l'appétit pécuniaire vorace et sans respect du milieu choisi d'un promoteur-initiateur, dont l'éthique est bien la dernière des préoccupations !

Le Pape Jean-Paul II s'exprimait ainsi : « Les découvertes scientifiques et technologiques surviennent sans limite et si rapidement que l'éthique n'arrive plus à suivre et qu'un décalage apparaît entre le BON SENS et le SAVOIR, entre le CERVEAU et le COEUR, comme le montrent l'invention de la bombe atomique ou les manipulations génétiques. De la sorte, l'humanité risque d'en perdre le contrôle. »

Le simple fait d'avoir permis à l'idée même d'un tel projet dans notre site de faire son chemin, soit dans notre paysage identitaire, formant indéniablement un TOUT –comme le faisait remarquer Sandrine Louchart – un site exceptionnel de beauté et de paix, présentant une UNITÉ, une HARMONIE, une COHÉSION, ce simple fait-là dénote que nous vivons présentement une période d'égarement qui peut s'apparenter à une sorte de nuit collective, tout particulièrement en Occident.

Toutefois, nous avons trois commissaires avisés qui, à eux trois, peuvent rétablir l'ordre des choses, puisque libres de toute contrainte et de toute influence venant de l'extérieur. *Voilà notre espérance !*

Un grain de sel ou un rayon de lumière de la démocratie.

Yvonne Tschirky-Melançon